

# Fonds Bois & Eco-Matériaux

## BPIFRANCE

### Présentation du dispositif

Le Fonds Bois & Eco-Matériaux est un fonds d'investissement qui peut intervenir par apport en fonds propres ou quasi-fonds propres et qui a pour objectif d'accompagner le développement des entreprises de la filière Bois et des Matériaux biosourcés.

Le Fonds Bois intervient en capital-développement ou en capital-transmission.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le fonds s'adresse à la filière du Bois, du Meuble et des matériaux biosourcés qui souhaitent se développer et renforcer leur compétitivité face aux acteurs internationaux.

Peuvent bénéficier du fonds les entreprises à partir de 5 M€ de chiffre d'affaires annuel.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention est généralement compris entre 500 000 et 10 M€.

#### Pour quelle durée ?

Ce fonds aura une durée de vie de 15 ans et la sélection des entreprises accompagnées s'effectuera sur un temps plutôt long (de 6 à 7 ans).

### Critères complémentaires

- Chiffre d'affaires d'au moins 5 M€.
- Filière d'activité
  - › Bois
  - › Matériaux biosourcés

---

## Organisme

### BPIFRANCE

- **Accès aux contacts locaux de Bpifrance**

Web : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)